

Document d'information

PRAP 2S ALM

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Secteur Sanitaire & Social

Accompagnement à La Mobilité

Formation Initiale / MAC (Recyclage)

Titre des formations et références

- ✓ **Formation Initiale à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - secteur Sanitaire et Social - Accompagnement à La Mobilité (PRAP 2S ALM)**
 - Code RS1026 (Fiche inactive à ce jour)
- ✓ **Formation de recyclage : Maintien et Actualisation des Compétences à la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique - secteur Sanitaire et Social - Accompagnement à La Mobilité (MAC PRAP 2S ALM)**
 - Code RS1040 (Fiche inactive à ce jour)

Code NFS : 344 : Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

Formacode : 42866 : Santé sécurité travail
31776 : Geste posture

Niveau : Aucun

Certificateur : Institut National Recherche Sécurité (INRS)

Texte de référence : <http://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

Public visé

Cette formation s'adresse à tous les personnels des secteurs sanitaire et social (établissements de santé, structures d'aides et de soins à la personne, EHPAD, ESAT)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap


Tous nos locaux, nos services et formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve d'un avis médical favorable.

Pour plus d'informations, contactez notre référente Handicap : s.charbonnier@upv.org

Prérequis

Prérequis à la formation initiale : Aucun prérequis

Prérequis au MAC (recyclage) : Avoir suivi et validé une formation initiale acteur PRAP 2S ALM ou une formation de MAC PRAP 2S ALM dans les 24 mois précédents (sous réserve que le délai entre la

Organisme de formation enregistré sous le n° 93830212783
SIRET 421 852 641 00016 - N° TVA 02 421 852 641 - APE 8559A
 Avenue François Arago - Campus de la Grande Tourrache
ZI TOULON EST - BP 253 - 83078 TOULON CEDEX 9



date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice à la réussite aux épreuves certificatives). Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre à nouveau une formation initiale.

Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

Equivalences

Aucune

Suite de parcours et débouchés

La certification est valable 24 mois de date à date. Avant la fin de cette période de validité, l'acteur PRAP 2S ALM doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) d'acteur PRAP 2S ALM pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

Nous assurons le suivi post-formation pour les entreprises et leurs salariés en les alertant sur les dates de mise à jour de leurs compétences afin de rester conforme à la réglementation.

Objectifs de la formation :

La certification d'acteur PRAP 2S ALM vise à rendre tout personnel du secteur sanitaire et social, formé et certifié, capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles, en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir et en contribuant à la qualité du soin dispensé.

Les compétences attestées à l'issue de la formation :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Contenus de la formation :

Formation initiale

- Domaine de compétences 1
 - Comprendre l'intérêt de la prévention
 - Connaître les risques de son métier
- Domaine de compétences 2
 - Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
 - Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Domaine de compétences 3
 - Proposer des améliorations de sa situation de travail
 - Faire remonter l'information aux personnes concernées
 - Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

- Domaine de compétences 4
 - Identifier les enjeux d'un accompagnement
 - Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
 - Analyser la situation d'un accompagnement
 - Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
 - Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

MAC (Recyclage) : Le contenu de formation est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences.

- Partage des expériences et analyse des situations rencontrées
- Actualisation des compétences (cf. domaines précités) pour agir efficacement face aux situations de travail
- Evaluation des acquis en cours de formation

Modalités d'évaluation :

Validation :

Le référentiel de certification élaboré par l'INRS, définit les modalités d'évaluation qui permettront de vérifier l'intégration de ces nouvelles compétences par le candidat.

Pour autant, la formation acteur PRAP 2S ALM s'inscrit dans un principe d'acquisition de compétences et non uniquement de capitalisation de connaissances relatives à un référentiel diplôme. En ce sens, le salarié sera amené à développer ses compétences de façon itératives entre son poste de travail et la formation dispensée. L'efficacité de cette action reposera par conséquent sur une coordination et une gestion rigoureuse de ce parcours qui associe tous les acteurs internes et externes de la prévention.

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues en tant qu'acteur PRAP 2S ALM et pourront être reconnus au titre d'acteur PRAP 2S ALM.

Le formateur évalue les cas pratiques scénarisés en faisant varier l'autonomie de la personne aidée, l'environnement et les déplacements naturels, en s'appuyant sur les documents de références élaborés par l'INRS. Cette validation peut être réalisée à l'oral si les candidats sont en difficulté à l'écrit.


A l'issue de l'évaluation, remise à chaque participant :

- Un certificat d'acteur PRAP 2S – ALM, valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation certificative favorable.
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- Des supports de formation
- D'un questionnaire de satisfaction

Moyens pédagogiques :

Equipements et matériels :

- Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés.
- Matériel prescrit par l'INRS et obligatoire
- Scénarios de situations de travail avec la grille d'analyse et la grille certificative vierge au format A3, INRS
- **Lieu** : Au sein de l'établissement d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

Organisme de formation enregistré sous le n° 93830212783
SIRET 421 852 641 00016 - N° TVA 02 421 852 641 - APE 8559A
 Avenue François Arago - Campus de la Grande Tourrache
ZI TOULON EST - BP 253 - 83078 TOULON CEDEX 9



Intervenants :

Tous nos intervenants sont certifiés par l'INRS et sont à jour de leur certificat de formateur PRAP + ALM.

Méthode pédagogique :

- Alternance entre enseignements théoriques et pratiques tout au long de la formation
- Présentation interactive des participants
- Pédagogie active (démonstration, apprentissage, travail en groupe)
- Mise en situation pratique sur les postes de travail

Durée :

Formation initiale : 4 jours soit 28h, dont 14 heures consacrées à l'Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.

Si possible les journées seront réparties sur 3 semaines, en tenant compte des contraintes de l'établissement.

MAC (recyclage) : 1 jour soit 7h

Modalités d'organisation de la formation :

La formation s'organise pour un groupe de 4 à 10 personnes et s'organise en INTRA-ENTREPRISE, sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur.

Les sessions sont organisées sur des dates à votre convenance.

Coût de la formation

Formation initiale :
INTRA nous consulter

MAC (recyclage) :
INTRA nous consulter

Financements possibles :

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur upvfd@upv.org

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat**La valeur ajoutée de l'UPV FD**

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

Les indicateurs de résultat :**Chiffres globalisés du domaine de formation « Gestes et postures et PRAP »**

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	% Initiale	% MAC (recyclage)
Taux de satisfaction <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%	
Taux d'abandon <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%	
Taux de réussite <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	100%	

Renseignements complémentaires & Contacts

Tel : 04 83 69 19 09

Mail : upvfd@upv.org

Site internet : www.upvfd.fr

Date de mise à jour du présent document : Mai 2023